



**CSA du 14 mars 2023**

## **Déclaration du SNALC**

Mme La Rectrice,

Mesdames et messieurs les membres des administrations académiques et départementales,

Chers collègues,

Le SNALC tenait à vous mettre en garde aujourd'hui contre une forme de schizophrénie qui gagne notre pays et notre institution.

En premier lieu, nous avons un gouvernement qui tente de vendre une réforme des retraites qui doit garantir un minimum de 1200 € un jour, sauver le système des retraites par répartition un autre, permettre à la fonction publique de, justement, fonctionner le lendemain, permettre au pays d'investir pour le climat le surlendemain... peut-être d'ici peu sauvera-t-elle du typhus ou du choléra.

Dans notre ministère, se mêlent des notions pourtant assez éloignées : revalorisation et travailler plus pour gagner plus.

Dans notre ministère, toujours, qui n'emploie plus le terme « réforme », ce sont des évolutions qui doivent avoir lieu au collège. Il s'agit de pallier les difficultés de nos élèves au sortir du primaire en ajoutant une heure de français ou de mathématiques, en sixième. L'arbre a des racines fragiles, il faut donc soigner son tronc.

Et pour ce faire, il faut supprimer la technologie en sixième – soit couper une branche. Donc, les académies et les EPLE s'exécutent alors même que l'arrêté n'est pas passé devant le Conseil Supérieur de l'Education et n'est donc, bien évidemment, pas promulgué.

Mais on le voit, les postes en technologie disparaissent, alors même que la discipline est censée être renforcée en cycle 4.

Concernant les postes, les Lettres – classiques comme modernes – ne sont pas en reste en termes de pertes ; ce qui, dans le contexte d'un renforcement des fondamentaux a une logique interne qui peut laisser perplexe.

Globalement, les moyens n'y sont pas. On le voit dans la préparation de rentrée pour les postes d'enseignants, avec son lot de suppressions et sa multiplication des compléments de service, facteurs de souffrance au travail et pédagogiquement très contestables.

C'est aussi le cas pour les postes des Psy-EN. On redéploie. On déshabille l'un pour rhabiller l'autre. Bien sûr le SNALC est conscient que cela ne se joue pas au niveau académique. Comme pour beaucoup de décisions dans notre Ministère, la vraie question se pose à Bercy. Pour nous, le principe est simple. Chaque établissement doit disposer d'un poste infirmier et d'un poste de Psy-EN, et deux postes devraient être attribués aux gros établissements. Alors, vous imaginez ce que nous pensons de postes partagés avec plus d'une demi-heure de route à effectuer entre les deux établissements.

De même, concernant les personnels administratifs, si le SNALC peut entendre le besoin de requalifier des postes, il n'entend pas la décorrélation avec les promotions des agents. En effet, nombre de



collègues effectuent des missions qui vont au-delà de leur catégorie. Cela ne peut pas ne pas être pris en compte.

Enfin, le SNALC ne saurait terminer cette déclaration sans parler de nos collègues AESH et AED. Evidemment, le SNALC s'associe à la demande d'ajout à l'ordre du jour de toutes les questions qui les concernent, notamment le versement des primes de l'éducation prioritaire. A ce titre, le SNALC tient à rappeler son attente de la reprise du GT AESH ainsi que d'une clarification des remboursements de frais de déplacement les concernant tout en demandant une meilleure communication avec les services du lycée DUHAMEL.

Mesdames et messieurs, vous le voyez, il s'agit sans cesse, dans notre ministère, de faire mieux avec autant, si ce n'est avec moins ; et ce, depuis des années. En psychologie, cela s'appelle une situation de double contrainte. Et si cela n'aboutit pas nécessairement à la schizophrénie, cela fait grandement souffrir, à tous les échelons du système. Donc, si d'aucuns s'interrogent sur l'attractivité des métiers liés à l'Education Nationale, au même titre que la question du salaire – qui dépasse la schizophrénie pour atteindre la bipolarité – c'est celle de cette souffrance imposée aux agents qu'il convient de régler.